

PG/MM.-
REPUBLIQUE DU DAHOMEY

PRESIDENCE DU CONSEIL
DES MINISTRES

4
II) ECRET DU PREMIER MINISTRE

ANNÉE 1960 (142) /PCM/MI.-

SOMMAIRE :
a/s
Nomination.-
--:-

E PREMIER MINISTRE

VU la Loi du 15 Février 1959 portant Constitution du Dahomey;
VU la Loi 59/I6 du 9 Juillet 1959, fixant la liste des emplois Supérieurs de la République du Dahomey dont la nomination des Titulaires est faite par le PREMIER MINISTRE, le Conseil des Ministres étant obligatoirement entendu;
VU le Décret n°28/PCM/MI du 18 Février 1960, nommant M.TALON Adjoint au Commandant de Cercle de ZAGNANADO;
VU les nécessités de Service;
SUR la proposition du Ministre de l'Intérieur;
Le Conseil des Ministres entendu;.

- II) E C R E T E -

ARTICLE 1er.- M.TALON Germain, Secrétaire d'Administration de 2ème classe, 3ème échelon, Adjoint au Commandant de Cercle de ZAGNANADO, est chargé de l'intérim du Cercle de ZAGNANADO pendant l'absence de M.LIBES Titulaire d'un congé Administratif.

ARTICLE 2.- Le présent Décret qui prendra effet à compter de la date de prise de service de l'intéressé sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera./.-

Par le Premier Ministre
Le Ministre de l'Intérieur

Porto-Novo, le 8 Juin 1960
P. LE PREMIER MINISTRE ABSENT
LE VICE-PRÉMIER MINISTRE

M.AROUNA.-

AMPLIATIONS :

Original	I
J.O.R.D.	I
Haussaure	3
F.P.	3
Présidence	15
M.I.	5
Cerc.Zagnanado	I
Trésor	I
C.D.	I
C.F.	I
Inform.	2

OKS Assorba